



**S'engager pour
une gestion
active des âges :**
témoignages de
grandes entreprises
et de branches
professionnelles

le 16 octobre 2007
Musée de La Poste
Paris



S'engager pour une gestion active des âges :

Le bouleversement démographique en cours et le contexte politique et réglementaire actuel, obligeront les entreprises à s'investir – tôt ou tard – dans la gestion de tous les âges.

Plusieurs facteurs y contribuent :

- L'adoption par les pouvoirs publics d'une réforme des retraites favorise l'allongement de la vie active et décourage en même temps le recours aux préretraites.
- Avec la loi de Cohésion Sociale du 18 janvier 2005, dans les entreprises de plus de 300 salariés, l'employeur est tenu à engager tous les trois ans une négociation portant sur l'évolution des emplois (GPEC...), ainsi que sur les conditions d'accès et de maintien dans l'emploi des salariés âgés et leur accès à la formation professionnelle.
- Dans certains secteurs, les départs à la retraite des générations issues du « baby-boom » seront massifs, alors que l'arrivée de jeunes ne sera pas toujours proportionnelle.

Dans ce contexte, l'enjeu est de gérer les salariés à tous les âges. Il s'agit là d'une opportunité pour développer de nouveaux modes d'anticipation de trajectoires professionnelles.

Pour faire face à ces enjeux, des entreprises et des branches ont initié des démarches de gestion intégrée de la diversité des âges et du prolongement de la vie professionnelle, notamment en signant des accords avec les partenaires sociaux. Dans ce cadre, l'ANACT organise une journée d'études à leur attention le 16 octobre 2007 au Musée de La Poste. Cette journée leur permettra de confronter leurs expériences et leurs points de vue.

Les objectifs de cette journée sont de dresser un état des lieux et de fournir aux partenaires sociaux des leviers d'action pour une gestion active des âges dans les entreprises.

En quoi l'allongement de la vie professionnelle génère-t-il des opportunités ou des contraintes ? Comment prendre en compte la pénibilité du travail dans la gestion des âges ? Comment la question de la gestion des âges est-elle abordée dans les accords GPEC ? Quelle est la place du dialogue social dans la gestion des âges ? Comment concilier la diversité des générations dans l'entreprise ?

Autant de questions qui seront abordées lors de cette journée.



Animation de la journée Eric Brunet - Journaliste

9 h 00 :

- Accueil des participants

9 h 15 :

- Allocution de Christine BARGAIN - Directrice du Projet Diversité et Handicap, Groupe LA POSTE
- Allocution de Jean-Baptiste OBENICHE - Directeur Général, ANACT

9 h 30 :

TABLE RONDE 1 :

LA VIE ACTIVE S'ALLONGE : POURQUOI ? COMMENT ?

Un point sur l'état de l'art

Président : Bernard QUINTREAU - Président de la Commission du cadre de vie, CES

Discutant : Joël MALINE - Délégué Régional, ARACT Basse-Normandie

Synthèse et débats

Paroles d'acteurs

- Annie QUATANNENS - DRH et Pierre YUNG - CFDT, LA MONDIALE
- Isabelle BARDE - Chargée de Projets DRH, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE
- Valérie ESTOURNES - Directrice des études, Cabinet Emergences
- Laurent MAHIEU - CFDT Seniors Compétences
- Gérard LOBJEOIS - Responsable, Observatoire des Métiers de l'Assurance

Avis d'experts

Un an après le plan concerté pour l'emploi des seniors : leviers et obstacles...

- David ANGLARET - Chef de projet, Plan national concerté, emplois des seniors - DGEFP Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité.

Le maintien en emploi dans les entreprises françaises, qu'en est-il ?

- Guillaume HUYEZ - Chercheur, CEE

12 h 00 : Déjeuner en commun et visite du Musée de la Poste

témoignages de grandes entreprises et de branches professionnelles

13 h 15 :

TABLE RONDE 2 :

LA GESTION DES ÂGES : DES PRATIQUES, DES ACCORDS, DES PERSPECTIVES

Quelles mises en oeuvre ? Quelles négociations ?

Président : Henri ROUILLEAULT - Auteur du Rapport « Anticiper et concerter les mutations, l'obligation triennale de négocier »

Discutant : Michel Parlier - Responsable du Département Compétences, Travail et Emploi, ANACT

Synthèse et débats

Paroles d'acteurs

- Xavier BROSETA - DRH, Michel TALON - CFDT, Hervé CHABORT - CFE/CGC, THALES
- Max MATTA - DRH, RHODIA
- Françoise MATAILLET - Responsable de l'Emploi, AIR FRANCE
- Serge BARISSET - Secrétaire Général du SICSTI/CFTC, CAP GEMINI
- Vincent BOTTAZZI - Secrétaire National, Fédération Métallurgie CFDT

Avis d'experts

La prise en compte de la question des âges dans les accords

- Florence CHAPPERT - Chargée de mission, Département Compétences, Travail et Emploi, ANACT

Les échos d'une enquête réalisée auprès de 10 000 dirigeants d'entreprises : Zoom sur les grandes entreprises

- Sven GRILLET - Chargé de mission, ANACT

16 h 00 :

TABLE RONDE 3 :

DE LA GESTION DES ÂGES AU MANAGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL ET INTERCULTUREL

Comment vivre la diversité des âges et des générations dans l'entreprise ?

Président : Jean-François AMADIEU - Directeur de l'Observatoire des Discriminations, PARIS 1

Discutant : Pascale LEVET - Directrice, LAB'HO, Observatoire des hommes et des organisations du Groupe ADECCO

Synthèse et débats

Paroles d'acteurs

- Christine BARGAIN - Directrice du Projet Diversité et Handicap, Groupe LA POSTE
- Sylviane BALUSTRE - Diversity Manager, L'ORÉAL
- Norbert GIRARD - Chargé de mission, Observatoire des Métiers de l'Assurance

Avis d'experts

Les conditions d'un travail soutenable

- Anne-Marie GUILLEMARD - Sociologue, Professeur des Universités, Paris V

Parcours d'intégration et coopérations intergénérationnelles

- Béatrice DELAY - Chercheur, CEE

Débat avec la salle

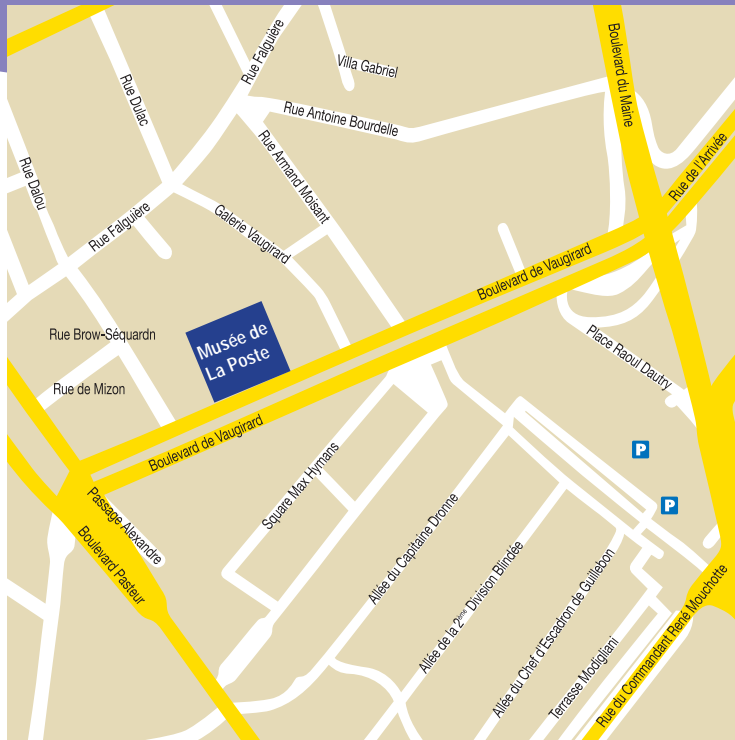
17 h 00 - 17 h 30 :

TABLE RONDE SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES entre discutants et invités

Présidente : Nicole RAOULT - Directrice de Projet Ages et Travail, ANACT

Conclusion : Michel WEILL - Directeur Adjoint, ANACT





Accès :

Musée de La Poste
34, Bd de Vaugirard
75731 - PARIS CEDEX 15

Métro :

Ligne 12 - Pasteur
Ligne 13 - Montparnasse

Parking :

En voiture,
parking gare Montparnasse

L'ANACT dans le cadre du centre de ressources Age, travail et emploi financé par le FSE propose de valoriser des actions réalisées dans quelques grandes entreprises afin d'initier des démarches novatrices touchant à tous les âges. A cet égard, une journée d'échanges est proposée afin de permettre une confrontation des pratiques et préoccupations, et ainsi dégager les points caractéristiques de la démarche dite de gestion des âges.

Le projet animé par l'ANACT et son réseau s'attache à déceler les pratiques porteuses, à les analyser et à les diffuser aux promoteurs de ces programmes novateurs. Il permettra, de repérer les points clés et les étapes à franchir.

Des clubs d'entreprises pourront être mis en place par la suite pour favoriser des échanges directs entre les acteurs de ces mêmes entreprises. Ceci sera réalisé à la demande sur des problématiques à défricher ensemble.

Le Réseau ANACT pour l'amélioration des conditions de travail, constitué par l'ANACT, Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail, et les ARACT (Associations Régionales) est présent dans toute la France. Établissement public, l'ANACT a pour vocation d'aider les entreprises à mettre en œuvre des démarches qui permettent d'améliorer à la fois l'efficacité des organisations et la situation des salariés. Elle développe des projets innovants touchant au travail. Les ARACT démultiplient la mission de l'ANACT en région.

En savoir plus : www.anact.fr



Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

4, quai des Etroits
69321 LYON Cedex 05
Tél. : 04 72 56 13 13
Fax : 04 78 37 96 90
Internet : www.anact.fr